

Vos tarifs au quotidien

Entreprises
et associations
gérées en agences entreprises

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} mars 2022

Tarifs en € HT

Sommaire

	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros	3
	Banque à distance	4
	Moyens et opérations de paiement	5
	Effets de commerce	7
	Irrégularités et incidents	8
	Financements bancaires	9
	Opérations à l'international	11
	Épargne, titres et placements financiers	13
	Assurances et prévoyance collectives	14
	Autres services	14
	Résoudre un litige	14



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros

Ouverture, clôture

Ouverture de compte : compte courant	GRATUIT
Services bancaires de base ¹ : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte	GRATUIT
• Au sein du groupe Crédit Agricole	
• Hors groupe Crédit Agricole	
Clôture/transfert de compte	GRATUIT

Relevés de compte

	Papier	Électronique
Relevé mensuel	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine ² (2 par mois)	1,70 €/mois	0,85 €/mois
Relevé décadaire ² (3 par mois)	2,58 €/mois	1,29 €/mois
Relevé journalier	1,00 €/envoi	0,50 €/envoi

Gestion du compte

Frais de tenue de compte Entreprises, Associations et SCI gérées en agences entreprises	25,20 €/mois
Commission de mouvement débit Entreprises et Associations gérées en agences entreprises	0,235 %/mois minimum 7,00 €
Commission d'actualisation Entreprises et Associations gérées en agences entreprises	199,00 €/SIREN
Frais de recherche de document ³	15,75 €/document
Frais de gestion de compte inactif ⁴ Selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier	30,00 €/an
Relevé annuel des frais bancaires ⁵	GRATUIT
Centralisation de trésorerie	nous consulter
Relevé d'échelle d'intérêts de comptes fusionnés (par compte)	6,72 €/mois

1 - Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services. Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert.

2 - Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.

3 - Hors relevé de compte du mois en cours et Imprimé Fiscal Unique.

4 - Frais prélevés annuellement sur chaque compte sans mouvement depuis 12 mois, dans la limite de 30€ et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et produits et services bancaires liés à ces comptes.

5 - Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).



Banque à distance

Gestion du compte à distance par internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL)¹ abonnement mensuel

Offre de base (consultation et virements entre comptes consultables)	GRATUIT
Offre Vision + (virements unitaires et sur liste + effets) Si détention d'un contrat EDI/EBICS	4,98 €/mois GRATUIT
Offre Action Pro (virements unitaires et sur liste + effets + bourse) Si détention d'un contrat EDI/EBICS	9,66 €/mois GRATUIT
Offre utilisateur Si détention d'un contrat EDI/EBICS	4,98 €/mois GRATUIT

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet www.ca-valdefrance.fr
- Nos applications mobiles - téléchargement et accès gratuit

Certificat électronique

Ma signature EDI²	3,50 €/mois
Swift 3S Key (service de signature électronique)	nous consulter
Solution par clé USB seule «Ca Certificat Plus» (plus commercialisée depuis 2016)	nous consulter
Solution certification RGS	nous consulter
TRACEO	3,65 €/mois

Services d'échanges de données informatisées (EDI)

EdiWeb³

EDI WEB, offre «premier prix» (sens client/banque uniquement)	12,40 €/mois
EDI WEB	26,15 €/mois
• Coût à la ligne (relevé de compte)	0,02 € à 0,08 €
Package EDI WEB - offre «premier prix» (sens client/banque uniquement) + Ma Signature EDI	14,40 €/mois
Package EDI WEB + Ma Signature EDI	28,15 €/mois

Autres solutions

EBICS, EBICS TS ...	à partir de 53,50 €/mois
• Coût à la ligne (relevé de compte)	0,02 € à 0,08 €
SwiftNet	à partir de 110,00 €/mois
Pack Prélèvement	• < 20 prélèvements/mois 7,95 €/mois
	• entre 20 et 100 prélèvements/mois 12,95 €/mois
	• au delà nous consulter
Installation logiciel sur site	minimum 215,00 €
Installation logiciel par téléphone	minimum 108,00 €
Assistance exceptionnelle	avec déplacement, minimum 108,00 € sans déplacement 54,00 €

Santeffi (télétransmission pour les professionnels de santé)	nous consulter
---	-----------------------

1 - Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

2 - Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d'un certificat « Prémium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature premium.

3 - Coût de la transmission hors coût de traitement de l'opération.



Moyens et opérations de paiement

Chèques

Retrait de chéquier en agence

GRATUIT

Frais d'envoi de chéquier :

- en Lettre Expert [frais de poste inclus] à la demande du client
- en pli simple à la demande du client

7,50 €/envoi
2,00 €/envoi

Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) dont les numéros se suivent, par l'émetteur

16,30 €

Frais d'émission d'un chèque de banque¹

13,85 €

Date de valeur chèque remis à l'encaissement

J+1

à compter de son inscription sur le compte

Monétique

Les cartes bancaires

Le logo »» vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Carte ou auprès de votre conseiller.

Carte Mastercard Pro à autorisation systématique et à débit immédiat (dédiée aux clients "Droit au compte") »»

GRATUIT

Carte Mastercard à autorisation systématique et à débit immédiat Entreprise Individuelle ou Personne Morale »»

36,10 €/an

Carte « Business Mastercard » »»

- à débit immédiat
- à débit différé

54,50 €/an
57,00 €/an

Carte « Business Executive » »»

- à débit immédiat
- à débit différé

139,00 €/an
139,00 €/an

Renouvellement suite à perte ou vol de la carte

8,30 €

Opposition faite par le titulaire de la carte

GRATUIT

Acceptation des paiements par carte en euros

Une large gamme d'offres de location de terminaux de paiement électronique (GPRS, ADSL, Up2pay Mobile...) est à votre disposition pour faciliter l'acceptation du paiement par carte. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Location de terminaux de paiement par cartes bancaires

à partir de
12,94 €/mois
GRATUIT

- Frais d'installation

Prestation de service Up2pay Mobile²

- Offre de location du lecteur
- Offre d'achat du lecteur

17,00 €/mois
69,00 €

Commission sur le chiffre d'affaires cartes bancaires

nous consulter

Carte privative

nous consulter

Relevé adhérent cartes

GRATUIT

Offre encaissement fractionné

nous consulter

1 - gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte

2 - Up2pay Mobile fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Up2pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Mobile avec AVEM. AVEM, Société par Actions Simplifiée, au capital de 5 350 020 €, dont le siège social est situé rue du Pré long, ZAC du Val d'Orson, à Vern-sur- Seiche (35772), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236.

E-transaction (paiement électronique)¹

Offre TFC VAD

- installation : **GRATUIT**
- par mois : **15,61 €**
- par transaction : **GRATUIT**

Offre Access

- installation : **92,60 €**
- par mois : **17,00 €**
- par transaction : **0,15 €**

Offre Premium

- installation : **92,60 €**
- par mois : **20,00 €**
- par transaction : **0,15 €**

Offre E-commerce²

Pack E-vitrine² (création d'un site internet)

- installation : **100,00 €**
- par mois : **20,00 €**

Pack E-boutique³ (création d'un site internet et la solution permettant les encaissements)

- installation : **250,00 €**
- par mois : **55,00 €**

Editeur de lecteur chèque

Location comprenant maintenance, assistance et installation

14,50 €/mois

Télécollecte automatisée en flux réconciliés

0,02 €/chèque traité

Virements SEPA (SCT)⁴

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	3,95 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	4,80 €
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,50 €

Émission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet www.ca-valdefrance.fr

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse Régionale **1,00 €**

- 1 - L'option « Services E-transactions » intègre un service technique d'acceptation des paiements par cartes portant une ou plusieurs des marques suivantes : CB, VISA et Mastercard ainsi que la solution de paiement Paylib. L'utilisation de PayPal ou des autres solutions de paiement nécessite l'ouverture directe d'un compte auprès de fournisseurs de la solution de paiement souhaitée, en indiquant votre compte bancaire Crédit Agricole comme compte créditeur E-transactions ce qui permet d'intégrer ces moyens de paiement à votre page de paiement et de les retrouver dans le back office Vision E-transactions.
- 2 - Le Pack E-commerce est une offre ALEM (Société par Actions Simplifiée, au capital de 5 350 020 €, dont le siège social est situé rue du Pré long, ZAC du Val d'Orson, à Vern-sur-Seiche (35772), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236), soumise à conditions.
- 3 - Le Pack e-boutique nécessite la signature d'un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par carte de paiement incluant l'offre « Premium » de l'option « Services E-transactions.
- 4 - Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 15) :
 - Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
 - Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
 - Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
 - Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
 - Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
 - Royaume-Uni
- 5 - Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

Réception d'un virement SEPA

GRATUIT

Virement dit express émis vers la France en valeur compensée

12,95 €/virement

Virement SEPA télétransmis

0,27 €/virement

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre

- Si paiement ≤ 8,45 €
- Si paiement > 8,45 €

montant du paiement

8,45 €

Virements non SEPA⁴

Opération libellée en devises ou en euros hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,10%, avec un montant minimum de 17,90 €.

Réception d'un virement non SEPA

17,90 €/virement

Option frais «OUR» (tous les frais, y compris ceux de banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)

nous consulter

Virement en nombre par EDI ou Internet

- Par remise
- Par virement EDI
- Par virement internet

GRATUIT

0,27 €

GRATUIT

Virement de trésorerie

- Saisi à l'agence
- Virement télétransmis par EDI

12,95 €

5,99 €

Prélèvements SEPA⁴ (SDD)⁵

et Titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA¹

Demande d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS) auprès de la Banque de France

52,95 €

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

GRATUIT

Remise télétransmise d'ordre de prélèvements européens (SDD)

GRATUIT

- Par remise via EDI
- Par prélèvement via EDI

0,32 €

Demande d'autorisation B to B (sauf certains organismes)

10,95 €

Remise télétransmise de prélèvements européens (SDD) en B to B

GRATUIT

- Par remise
- Par prélèvement

0,44 €

Révocation et opposition de prélèvement SEPA

GRATUIT

Effets de commerce

Effets à l'encaissement

LCR/BOR support papier :

- par remise
- par effet

8,15 €

3,82 €

LCR/BOR via EDI ou internet :

- par remise
- par effet

GRATUIT

0,47 €

Changement de domiciliation ou toutes autres modifications sur l'effet du tiré, demandé par le tireur

19,52 €



Irrégularités et incidents

Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention¹

• par opération	8,90 €
• plafond journalier	44,50 €
• plafond mensuel	267,00 €

En cas d'interdiction bancaire :

• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	34,52 €/chèque
--	----------------

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

13,75 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

Les montants comprennent les frais de rejet de chèque, l'envoi de la lettre d'injonction, le blocage de provision affectée, le certificat de non paiement, les frais de régularisation et la commission d'intervention, par chèque impayé²

• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30,00 €/chèque
• Montant du chèque supérieur à 50 €	50,00 €/chèque

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (commission d'intervention incluse), par prélèvement³

• d'un montant ≤ 20 €	montant du paiement
• d'un montant > 20 €	20,00 €

Frais de rejet de prélèvement pour motif autre que défaut de provision

• d'un montant ≤ 8,12 €	montant du paiement
• d'un montant > 8,12 €	8,12 €

Frais de non-exécution de virement externe différé ou permanent pour défaut de provision

• d'un montant ≤ 8,12 €	montant du paiement
• d'un montant > 8,12 €	8,12 €

Effet rejeté pour défaut de provision ou prorogation facturé au tiré

20,40 €

Impayés sur prélèvement émis et remis à l'encaissement

16,98 €

Retour d'effet impayé ou rejet technique facturé au tireur

18,73 €

Opérations Particulières

Frais par saisie attribution ou conservatoire

80,95 €/par acte

Frais par saisie administrative à tiers détenteur pour le prix indiqué :

10% du montant dû au Trésor public,
dans la limite d'un plafond de 100 €

1 - Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

2 - Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.

3 - En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.



Financements bancaires¹

Facilité de caisse

Frais de dossier	GRATUIT
------------------	---------

Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier	0,50 % du montant autorisé minimum 115,00 €
Commission d'engagement	0,50 % du montant autorisé
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie	minimum 58,00 €
Commission du plus fort découvert	0,09 %/mois

Escompte - par ligne de trésorerie

Frais de dossier	0,50 % du montant autorisé minimum 115,00 €
Commission d'engagement	0,50 % du montant autorisé
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie	minimum 58,00 €
Intérêts d'escompte	
• par effet	nous consulter
• avec un minimum de	1,57 €

Dailly

Frais de dossier	0,50 % du montant autorisé minimum 115,00 €
Commission d'engagement	0,50 % du montant autorisé
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTV)	minimum 58,00 €

Cession de créance loi Dailly

Bordereau	16,99 €
Par ligne	1,25 €
Notification, changement d'échéance	16,99 €
Relance (envoi de lettre avec accusé de réception)	6,45 €
Impayé	19,25 €

Affacturage

	nous consulter
--	----------------

Crédit court terme

Frais de dossier	0,50 % du montant autorisé minimum 115,00 €
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTV)	minimum 58,00 €

1 - Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70 % TMCT + 3,79 % où le TMCT = 50 % Euribor mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30 % taux des BTAN ans (Bons du Trésor à intérêts annuels).

Crédit d'investissement

Prêt moyen, long terme

- Frais de dossier
- Prêts < 15 000 €, minimum

1,00 %
265,00 €

Crédit bail mobilier et/ou immobilier

[nous consulter](#)

Cautionnement bancaire

Commission sur encours

de 1,00 à 3,00 %
minimum 30,05 €

Frais de dossier

minimum 38,90 €

Frais d'acte

[nous consulter](#)

Service E-caution

[nous consulter](#)

Autres frais

Réédition de tableau d'amortissement	18,50 €
Modification de compte à débiter	42,10 €
Modification de la date d'échéance	42,10 €
Autres modifications simples de prêt (sans avenant)	42,10 €
Modification complexe de prêt (avec avenant)	130,20 €
Décompte de prêt hors DCI (Directive Crédit Immobilier)	39,15 €
Frais d'acte de mainlevée hypothécaire	130,20 €
Information annuelle des cautions	48,40 €
Attestations diverses liées au prêt	18,50 €
Recherche contrat / photocopie	52,40 €
Frais de mise en place de garanties	30,80 €
Frais de dossier pour réaménagement	sur devis
Transfert d'un prêt entre personnes ou entités juridiques	
• par prêt	130,20 €
• maximum	650,00 €
Garantie pour compte commun Entreprises	à partir de 308,00 €



Opérations à l'international¹

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse Régionale. Nos Conseillers régionaux du service « Affaires Internationales » sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

Change

Commission de change appliquée en sus pour toute opération (ex. : virement, chèque...) nécessitant une conversion (achat ou vente de devises)	0,10 %
• avec un minimum de	18,01 €

Frais de dossier sur opération de change à terme, Flexigain,

Flexiterme

• ouverture	73,81 €
• tirage	26,41 €

Import (en provenance de l'étranger)

Virements

• SEPA	GRATUIT
• autres virements internationaux en euros ou autre devise	18,12 €
• correction sur virement non conforme	16,46 €

Chèques

• crédit immédiat sauf bonne fin	0,15 % minimum 35,32 €
• crédit après encasement	0,15 % minimum 37,35 €

Effets

Remises documentaires	0,21 % minimum 82,67 €
------------------------------	-------------------------------

Remises documentaires

• avis d'acceptation d'un effet	18,02 €
• demande de sort, effet réclamé, impayé, prorogation	44,35 €
• frais de port France Chronopost	23,87 €
• frais de port DHL	47,74 €
• frais SWIFT	17,59 €

Export (à destination de l'étranger)

Virements SEPA

Télétransmis	GRATUIT
• commission de service par virement	0,27 €
Papier	3,95 €

Virements émis vers un pays autre que l'un des pays composant le SEPA	0,11 % minimum 22,63 €
--	-------------------------------

- correction sur virement non conforme

16,22 €

Chèques

0,15 % minimum 37,34 €

Effets

0,21 % minimum 56,23 €

- commission d'acceptation ou de prorogation

102,30 €

1 - Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 15) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni

Remises documentaires	0,21 % minimum 57,19 €
• commission de non utilisation	43,61 €
• demande de sort, effet réclamé, impayé, prorogation	44,35 €
• frais de port France Chronopost	23,87 €
• frais de port DHL	47,74 €
• frais SWIFT	17,58 €

Crédits documentaires

Crédits Documentaires - Export

• commission de notification de crédit documentaire	0,10 % minimum 122,20 €
• commission de confirmation	variable selon pays
• commission d'étude des documents	0,15 % minimum 157,37 €
• forfait de modification et pré-étude	108,52 €
• commission de transfert de crédit	0,15 % minimum 251,89 €
• frais SWIFT	17,58 €
• frais de mise en jeu de la garantie	114,96 €

Crédits Documentaires - Import

• commission engagement crédit documentaire import	0,26 %/trimestre indivisible
• modifications diverses (termes du crédit documentaire)	minimum 13,01 €
• commission d'étude des documents	forfait 106,67 €
• garantie pour absence de documents	0,15 % minimum 122,20 €
• garantie pour cession de marchandise	117,23 €
• frais d'études de documents irréguliers (à la charge du vendeur)	117,23 €
• abonnement E-Trade	116,85 €
• commission de paiement différé	nous consulter
	0,125 % minimum 93,78 €

Engagement par signature

• commission d'étude	à partir de 93,13 €
• commission d'engagement trimestrielle	1,52 % minimum 116,81 €
• frais de mise en jeu	0,15 % minimum 87,26 €
• notification / authentification garanties reçues	82,17 €
• avenant ou modification	94,00 €
• frais d'acte simple (émission)	119,70 €
• frais SWIFT	17,58 €

Altios

Missions clés en main à l'étranger	nous consulter
---	-----------------------

Autres opérations

Commission de mouvement sur compte en devises	GRATUIT
Frais de tenue de compte en devises	7,52 €/mois
Renseignements commerciaux	nous consulter
Opération de portefeuille sur chèque et effet (avis de sort, acceptation, prorogation, réclamation, impayé)	36,28 €



Épargne, titres et placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte titres, d'un PEA/PEA-PME ou d'un PERI
(Plan d'Épargne Retraite Individuel)

GRATUIT

Souscription et vente d'OPC Crédit Agricole

[nous consulter](#)

Droits de garde appliqués par compte titres, PEA, PEA-PME et PERI (valorisation du portefeuille au 31/12)

Pour les sociétaires sur les parts sociales, les CCA et les actions
Crédit Agricole SA

GRATUIT

Frais de tenue de compte titres et plan
d'épargne retraite individuel titres (PERI)

20,40 €

Montant global du portefeuille compris entre :

Commission proportionnelle
au montant du portefeuille

0 et 10 000 €

0,40 %

10 001 et 50 000 €

0,30 %

50 001 et 100 000 €

0,25 %

> à 100 000 €

0,20 %

Frais fixes par ligne

3,00 €

Montant maximum

425,00 €

Épargne salariale

Plan Épargne Entreprise, Intéressement, Participation, Retraite Collective, Plan d'Épargne inter-entreprises (PEI), Plan Épargne Retraite Collectif (PERCO)

[nous consulter](#)

Rémunération de la trésorerie

Certificat de dépôt négociable

[nous consulter](#)

Dépôts à terme et Bons de Caisse

[nous consulter](#)

Sicav court terme

[nous consulter](#)



Assurances et prévoyance collectives

Assurance de votre activité professionnelle

Assurance multirisque entreprise

[nous consulter](#)

Assurance et protection sociale

- Complémentaire Santé²
- Assurances santé collectives¹
- Assurances missions collaborateurs

[nous consulter](#)[nous consulter](#)[nous consulter](#)

Assurance construction

[nous consulter](#)

Assurance marchandises transportées

[nous consulter](#)

Assurance de vos biens professionnels

Assurance véhicule professionnel et flotte²

[nous consulter](#)

Assurance Cyber Protection²

[nous consulter](#)

Assurance des personnes

Responsabilité civile des mandataires sociaux

[nous consulter](#)

Autres services

Commission de circularisation de commissaire aux comptes

130,15 €

Location salle «La Place»

7,50 € la 1/2 journée

- Pour les sociétaires

GRATUIT

Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution proposée, le Client a la possibilité de faire appel au service Qualité Écoute Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale Val de France : Service Qualité Écoute Clients - CS 50069 - 28008 Chartres Cedex ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse : www.ca-valdefrance.fr (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet).

L'agence ou le service Qualité Écoute Clients accusera réception de la réclamation dans les 48 heures et s'efforcera d'apporter au client une réponse dans un délai maximum de 30 jours.

Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque
- les services de paiement ;

le Service Qualité Écoute Clients répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

Si le Client n'a pas pu résoudre au préalable son différend auprès du service Qualité Écoute Clients par une réclamation écrite, il a également la possibilité, si la réglementation le prévoit, de s'adresser gratuitement à l'instance de règlement extrajudiciaire des litiges proposée par la Caisse régionale, dont les coordonnées et les modalités de saisine sont disponibles sur le site Internet de la Caisse régionale.

Cartographie des zones européennes



¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Document informatif à vocation non-publicitaire

09/2021 - Réf : ENT2022 - Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Val de France, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 1 rue Daniel Boutet 28000 Chartres. 400 868 188 RCS Chartres - n° TVA intracommunautaire FR 31 400 868 188 - Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 704. Adresses : CS 50069 28008 Chartres Cedex ou CS 23428 41034 Blois Cedex - Tél. : 02 37 27 30 30 / 02 54 58 37 00 - www.ca-valdefrance.fr - Imprimerie Chauveau, Gellainville (28)